

**SCHEMA SUSPICISION COVID 19
EAJE & MAM**

**Développement de symptômes
CHEZ L'ENFANT**

Toux, fièvre, difficultés respiratoires, troubles digestifs ou
dégradation de l'état
général



**EN DEHORS
du temps d'accueil**

Garder l'enfant à domicile

Informez l'établissement
d'accueil ou la MAM

**PENDANT
le temps d'accueil**

Eloigner l'enfant des
autres enfants (mini.1m)

Prévenir les parents
pour qu'ils prennent en
charge l'enfant **sans
délai.**

**Dans l'attente du
diagnostic :**

L'enfant symptomatique
ne peut plus être accueilli
mais l'accueil des autres
enfants se poursuit avec
**application rigoureuse
des gestes barrières**

**CONSULTER
un médecin
sans délais**

Surveiller/rassurer/
réconforter l'enfant

En cas
d'urgence,
faites le 15

**Autre diagnostic
suspicion COVID-19
écartée**

TEST

Pour les parents,
informer sans délais la
structure ou la MAM

Informez l'ARS



Négatif

Positif

Accueil possible, la
structure peut
demander aux
parents

**une attestation
sur l'honneur**
(annexe 3 guide
ministériel)

**Pour la structure ou
la MAM,** dresser la
liste des personnes
contacts à risques

**Prévenir sans délais les
professionnels et les parents des
enfants pré-identifiés** comme contacts
à risques tout en veillant à ne pas
divulguer le nom de la personne malade.

Tous les espaces fréquentés au cours des
derniers jours par l'enfant sont
aérés/nettoyés/désinfectés

Leur demander **d'être attentifs à toutes
apparitions de symptômes**

La structure peut
demander aux parents

**une attestation sur
l'honneur**
(annexe 3 guide
ministériel)

Retour de l'enfant
à l'expiration du délai fixé par le médecin
ou
après guérison complète si symptômes

**La suspension de
l'accueil des
enfants et de
l'activité des
professionnels
n'est pas
automatique. Elle
est décidée au
cas par cas selon
l'analyse des
contacts à
risques et des
consignes de
l'ARS**